



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Rectorat de l'académie de Créteil  
Division des personnels ATSS  
Et d'encadrement  
DPAE 3  
Bureau n° G623  
Affaire suivie par :  
Carole Bréchet  
Tél : 01 57 02 61 83  
Mél : [promomds@ac-creteil.fr](mailto:promomds@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

La rectrice de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

## Arrête

### Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2023 sur le tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social (catégorie A), les assistants de service social dont les noms suivent :

### Liste principale :

1. Madame Isabelle LE QUERE - DSDEN DE LA SEINE ET MARNE
2. Madame Françoise MARTIAL - DSDEN DE LA SEINE SAINT DENIS
3. Madame Dalila BELFOUEL – DSDEN DE LA SEINE SAINT DENIS
4. Madame Nathalie VANDENBERGHE – DSDEN DE LA SEINE ET MARNE
5. Madame Sarah DIAB – DSDEN DU VAL DE MARNE
6. Madame Chantal KERN – DSDEN DU VAL DE MARNE
7. Madame Angéline VOISIN – DSDEN DE LA SEINE ET MARNE
8. Madame Carole CHIPAN - DSDEN DE LA SEINE SAINT DENIS
9. Madame Mercedes CHOUKROUNE-TIMOTHEE - DSDEN DE LA SEINE ET MARNE
10. Madame Anne-Claire JEANNEZ - DSDEN DU VAL DE MARNE

11. Madame Soraya DOUKHI - DSDEN DE LA SEINE SAINT DENIS
12. Madame Elodie ETCHEPARE – DSDEN DU VAL DE MARNE
13. Madame Mimounte RABIE – DSDEN DE LA SEINE ET MARNE
14. Madame Catherine RICQ - DSDEN DU VAL DE MARNE
15. Madame Sabine TAVERNIER – DSDEN DE LA SEINE ET MARNE
16. Madame Véronique DOUMERGUE - DSDEN DU VAL DE MARNE
17. Madame Cécile GUENDOUZI BENETTI - DSDEN DE LA SEINE SAINT DENIS
18. Madame Corinne PERDRIZET-KANDEL – DSDEN DU VAL DE MARNE
19. Madame Isabelle GUITTON – CROUS DE CRETEIL
20. Madame Ouahiba MEZLEF - DSDEN DE LA SEINE SAINT DENIS
21. Madame Cristina OLIVEIRA PINTO – DSDEN DE LA SEINE ET MARNE
22. Madame Stéphanie QUATREHOMME – DSDEN DE LA SEINE ET MARNE

**Article 2 :**

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le **28 SEP. 2023**

**Pour la rectrice et par délégation**  
**Le secrétaire général adjoint de l'académie de Créteil**  
**Directeur des relations et des ressources humaines**

**David BERAHA**